

Relevé de conclusions Jeudi 26 avril 2018

Présents : Mmes GAVA, Directrice et Mmes DURAND-MOIRIN et MARTIN, Directrices adjointes ; Mmes BESSÉ et JEAUNEAU ainsi que MM. DELALÉ, représentants des familles ; Mme WALTER ainsi que MM. LE DALL et MARCHÉ, représentants des résidents ; Mme LE BLANC, animatrice ; Mme PEAN, aide-soignante.

Excusés : Mmes DIAS et LUCAS, représentantes des résidents, et M. COURTEMANCHE, représentant des familles.

La séance débute à 14h30.

Ordre du jour :

- Projets en cours Pôle d'Activités et de soins adaptés - P.A.S.A :

Ce nouveau service ouvrira dans des locaux provisoires installés dans l'ancien bâtiment après quelques travaux d'aménagement. L'installation évoluera au fur et à mesure le temps que personnels et résidents trouvent leurs marques. Après une opération de travaux plus lourde fin 2018 début 2019, le P.A.S.A se situera définitivement au niveau de l'ancienne salle du Conseil et bureau de la Direction réaménagés avec un accès sur la terrasse actuelle sur l'arrière du bâtiment.

Le PASA ouvrira le 14 mai avec 8 résidents puis progressivement au fil des 3 à 4 semaines suivantes, le service atteindra sa capacité maximale de 14 résidents. C'est l'équipe d'encadrement en soins (Médecin coordonnateur, Psychologue et Cadre paramédical) qui a déterminé à partir de grilles de tests les résidents éligibles au PASA. Les résidents sont accueillis du lundi au vendredi (hors week-end et jours fériés) de 9h30 à 16h30. La journée commencera par un café puis s'organisera autour d'activités à visée thérapeutique définies en fonction des besoins des résidents et destinées à maintenir leurs capacités et à les stimuler.

Ils prendront leur déjeuner ainsi que leur goûter dans le P.A.S.A et seront de retour dans leurs chambres respectives dès 16h30.

L'objectif principal est de développer les liens sociaux des bénéficiaires et de leur apporter une prise en soins personnalisée. Ce type d'hébergement existe depuis une dizaine d'années et a fait ses preuves en EHPAD. Ce ne seront pas toujours les mêmes et cela représentera environ 20 résidents de l'EHPAD qui iront de façon régulière selon un planning affiché dans les chambres.

Sont affectés dans ce service, du lundi au vendredi deux assistantes de soins en gérontologie ainsi qu'une psychomotricienne 1 journée par semaine, la psychologue, Mme BOURRY, 1 jeudi sur 2 et l'art-thérapeute, Mme LE GOUVIOUR, le vendredi matin.

M. MARCHE demande quelle organisation est prévue afin que les résidents soient prêts pour 9h30. Mme GAVA répond que cela fait actuellement l'objet de réunions de réorganisation.

Quant aux assistantes de soins en gérontologie qui travaillaient jusqu'à présent dans l'UPAD, elles seront remplacées par des agents des soins qui avaient fait le souhait d'intégrer l'unité pour personnes âgées désorientées, elles-mêmes remplacées par le recrutement de deux agents.

- **Elections des représentants au Conseil de la Vie Sociale :**

Elles auront lieu, comme il y a trois ans, le jour du repas des familles, soit le 7 juin. Le bureau de vote sera ouvert de 11h30 à 16h00 et sera installé dans la salle d'animation. Les modalités de vote par correspondance seront adressées à chaque famille dès la fin du dépôt des candidatures.

Pour le moment, seules deux candidatures ont été reçues alors qu'il en faudrait 6 à 8. Certains membres actuels ne sont pas contre l'idée de se représenter mais laisseront néanmoins la place aux nouveaux candidats si le nombre est suffisant.

- **Animation : actions terminées et en projet**

Un loto organisé par l'association des amis et résidents de la Bourdaisière se déroulera le 19 février 2019, des appels aux dons ont été émis dès le mois de février et des lots sont d'ores et déjà achetés. Le loto s'organisera à la salle du Saule Michaud de Montlouis sur Loire, il permettra de récolter des fonds pour améliorer le confort des résidents.

Le 29 mai, une après-midi croque-monsieur est prévue avec les résidents au rez-de-chaussée.

Fin juin, devrait débiter l'utilisation régulière du salon esthétique du rez-de-chaussée (*où s'installe la coiffeuse le jeudi*) par les agents. Les résidents pourraient ainsi bénéficier de prestations proposées par les soignants ayant suivi les formations visant à valoriser l'image de la personne âgée et favoriser l'estime de soi.

Le repas des familles organisé le 7 juin, qui a rassemblé l'an dernier environ 70 proches de résidents, devrait se dérouler sur le parvis si les conditions météorologiques sont favorables.

Durant la semaine 25, qui est la semaine de la fête de la musique, le thème musical sera repris pour différents ateliers (ateliers mémoire autour des chansons, loto musical...)

Du 10 au 14 septembre prochain, un séjour à l'île de Ré est prévu pour 4 résidents de l'EHPAD en compagnie de 4 résidents de l'EHPAD de Bléré.

Le spectacle Cabaret début octobre ouvrira, comme l'an passé, la semaine Bleue.

En projet, l'écriture des mémoires de résidents, en partenariat, pourquoi pas, avec les écrivains publics des mairies, et en accord avec les résidents qui le souhaitent.

Avec les beaux jours, l'achat de mobilier extérieur et notamment de tonnelles est prévu afin de profiter des extérieurs encore en cours d'aménagement par le paysagiste.

Des tables et des chaises seront installées sur le parvis afin de permettre aux résidents et aux familles de s'installer en extérieur. De même, les terrasses attenantes aux trois salles à manger seront équipées de mobilier et seront ouvertes les après-midi.

L'ancien mobilier de jardin sera utilisé par le P.A.S.A.

Des cadres et des tableaux décoratifs vont être achetés pour agrémenter les couloirs des unités d'hébergement.

Des pavés pourraient également être posés autour du poulailler pour en faciliter l'accès.

- Questions des représentants du C.V.S.

Plusieurs points sont évoqués. Mme LUCAS signale avoir eu son petit déjeuner à 11h00 un matin. Par ailleurs, les représentants informent que certains appels émis par les résidents ne sont pas pris en compte assez rapidement.

L'aide-soignante répond que si elle est déjà avec un résident, ce qui est très souvent le cas, elle termine ce qu'elle est en train de faire pour ensuite se rendre au chevet de celui qui appelle et que cela peut effectivement prendre quelques minutes.

Mme GAVA évoque également des arrêts maladie ou des fins de contrats combinées à des difficultés de recrutement malgré notre proximité de Tours, le manque de personnel peut parfois expliquer le temps d'attente.

M. DELALÉ signale que le mobilier de chambre n'est pas stable et que lorsque les tiroirs sont ouverts (table de chevet et table-bureau) le meuble bascule en avant. Il faut placer les objets lourds dans les tiroirs du bas.

Par ailleurs, certains outils mis en place dans l'ancien bâtiment n'ont pas été réinstallés (grille de ménage dans les chambres, liste des référents par étage). Cela sera revu.

Des débordements avec des animaux domestiques ont été constatés récemment dans le bâtiment. Chacun se doit de respecter les règles de vie en collectivité et des résidents pourraient avoir peur de certains chiens. Des affiches seront apposées à différents endroits de l'établissement pour rappeler les règles de base (vaccins à jour, laisse obligatoire, propreté à respecter...).

Les représentants demandent si une date d'inauguration a été fixée. Mme GAVA répond que pas encore.

L'ordre du jour étant épuisé, la prochaine séance sera programmée vers le mois de juillet pour installer le nouveau conseil.

La séance est clôturée à 16h30.

